



Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur,
De la Recherche et de l'Innovation

Mounir MAHJOUBI
Secrétaire d'Etat en charge du Numérique

Parcoursup : publication du code informatique des algorithmes

Paris, le 21 mai 2018

N°111

Comme ils s'y étaient engagés, Frédérique VIDAL, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et Mounir MAHJOUBI, Secrétaire d'Etat en charge du Numérique, ont souhaité que soit rendu public ce jour le code informatique du cœur algorithmique de la plateforme Parcoursup, utilisé pour déterminer quotidiennement les propositions d'admission à adresser aux candidats.

Cette publication, effectuée avant la phase d'admission des candidats qui débute le 22 mai, témoigne de la volonté du Gouvernement de donner la plus grande transparence à la nouvelle procédure d'accès à l'enseignement supérieur. Elle intervient à l'initiative de la Ministre et avec plus de trois mois d'avance sur la date limite fixée par la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants.

A la différence d'Admission Post Bac, dont les règles de fonctionnement n'avaient jamais été explicitées publiquement, les règles qui régissent Parcoursup ont été clairement fixées par la loi et par les décrets et arrêtés d'application.

La publication du code permettra à chacun de vérifier que le fonctionnement de la plateforme est conforme au droit. Elle favorisera également la pleine compréhension des mécanismes de la nouvelle procédure d'entrée dans l'enseignement supérieur : non hiérarchisation des vœux, absence de contraintes ; délais de réponse qui permettent, lorsque chaque candidat fait son choix, de libérer des places qui seront immédiatement proposées à d'autres candidats.

Le code « open source », accompagné d'une présentation et d'une description des algorithmes est accessible sur le dépôt <https://framagit.org/parcoursup/algorithmes-de-parcoursup>.

Cette publication anticipée, effectuée en accord avec le comité éthique et scientifique de la plateforme Parcoursup, constitue une première dans la sphère administrative. Le travail de pédagogie et de transparence engagé autour de la plateforme se poursuivra tout au long des semaines qui viennent, en lien étroit avec le comité éthique et scientifique.

La Ministre tient enfin à adresser ses remerciements les plus chaleureux aux équipes de la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de Parcoursup, et particulièrement aux experts chargés de mission auprès du Ministère, Hugo GIMBERT, chargé de recherche au CNRS en informatique à l'Université de Bordeaux et Claire MATHIEU, directrice de recherche CNRS et professeur au Collège de France.

CONTACTS PRESSE

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

T 01 55 55 99 12 / 01 55 55 81 49

presse-mesri@recherche.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

https://twitter.com/sup_recherche

Secrétariat d'Etat en charge du Numérique

T 01 42 75 77 22

presse@numerique.gouv.fr